

L'émigration vers l'Espagne et la recomposition des territoires migratoires au Maroc

Aderghal Mohammed*

Université Hassan II Mohammedia

1. Introduction

L'émigration vers l'Espagne implique l'ensemble du territoire national. Elle met en avant aussi bien des régions urbanisées, intégrées aux circuits de l'économie moderne, que des régions restées rurales et où les systèmes agropastoraux ont du mal à sortir du cercle vicieux de la crise. L'Espagne s'inscrit dans les stratégies d'émigration des familles, rurales et urbaines, appartenant à toutes les catégories sociales, et suscite le déclenchement de processus migratoires qui prennent plusieurs formes. C'est une émigration, légales et illégales, qui fait appel à de nouveaux procédés, allant de la tentative de traverser clandestinement le détroit (Lahrig), en payant les services d'un passeur, à l'achat d'un contrat de travail ou au mariage (qui peut être un mariage blanc). Elle est à l'origine de nouveaux itinéraires migratoires qui commencent souvent par une mobilité à l'intérieur du pays en direction de certaines régions. Le choix de la destination, qui constituera la première étape dans cet itinéraire, n'est pas fortuit, car conditionné par la recherche d'un travail rémunéré mais aussi, et surtout, par la perspective de profiter d'une opportunité pour partir à l'étranger. Les régions du littoral méditerranéen ou atlantique ne sont pas les seules qui drainent ces flux, la plaine du Tadla et les plateaux des phosphates, entre Béni Mellal et Khouribga, dans le centre du pays, ainsi que le Maroc oriental, sont devenues aussi des régions attractives. Les villes situées dans ces régions sont considérées comme des points nodaux des réseaux de l'émigration vers l'Espagne.

Selon les différentes phases du processus migratoire, du départ, dans la légalité ou dans la clandestinité, au retour triomphal dans le pays d'origine, avec un statut de résident régulier en Espagne, le migrant tisse des rapports particuliers avec le territoire.

Par ailleurs, les migrants originaires des pays de l'Afrique subsaharienne ou de l'Asie qui transitent, dans la clandestinité, par le Maroc, ont non seulement intégré le pays dans un champs migratoire transnational, mais ils ont également entraîné l'émergence de nouveaux territoires marqués par d'autres itinéraires de déplacement et par d'autres lieux devenus célèbres puisque marqués par leur passage.

Ainsi, l'émigration vers l'Espagne s'inscrit-elle dans un processus de construction et de mutation des territoires migratoires devenus, sous l'effet du phénomène des clandestins, plus volatiles et leur organisation soumise à une logique de réseau.

* Université Hassan II Faculté des Lettres et Sciences Humaines Mohammedia Maroc
m.aderghal@gmail.com

Nous essaierons dans le présent article, de tracer les contours des espaces mis en relation par ces nouveaux flux et voir dans quelle mesure l'émigration vers l'Espagne constitue une continuité ou une rupture avec la géographie migratoire mise en place, à travers le temps, par les flux d'émigration vers les destinations européennes traditionnelles.

Cette analyse est fondée sur deux types de sources. La première est bibliographique, composée par des études existantes sur les migrations au Maroc¹, la deuxième fait appel aux résultats d'enquêtes que nous avons menées dans le milieu rural des montagnes pastorales du Maroc central (Plateau central, Moyen Atlas et Haut Atlas oriental), et qui font partie de divers travaux déterminés par d'autres problématiques avec, toutefois, un volet consacré à la question migratoire².

2. La dynamique de la géographie migratoire au Maroc

Dans leur mobilité les hommes participent à la construction de territoires migratoires à chaque fois nouveaux. Cette construction n'est pas continue dans le temps, car elle est soumise à des dynamiques de rupture en rapport avec la mutation du contexte socioéconomique et politique d'une manière générale. Au Maroc, il est communément admis de parler de 3 phases migratoires³. La première phase, celle du déclenchement du phénomène, correspond à la période coloniale. La 2^{ème} phase est d'une courte durée, car elle se limita aux premières années de l'indépendance, mais constitua une période de consolidation et de propagation des pratiques migratoires en direction de l'Europe. Avec la crise de 1973 débuta une nouvelle phase qui sera jalonnée de tensions économiques et politiques qui eurent un retentissement sur la nature et la régularité du phénomène migratoire.

2.1 *L'initiation des flux migratoires vers l'étranger durant la période coloniale*

La colonisation au Maroc a entraîné d'importants changements économiques et spatiaux. Elle a contribué, d'une part, à l'intégration de l'économie de l'ensemble du pays aux circuits de l'économie marchande, centrée sur le littoral, et de l'autre à la mise en place d'un système d'organisation territoriale où les notions de limites (administrative et ethnique) et de frontières (avec les pays voisins) prend une dimension politico militaire, remettant en cause la fluidité de la circulation à l'intérieur du pays ou en direction de l'étranger.⁴ Les deux faits contribuèrent au cloisonnement du territoire et à l'émergence de nouvelles mobilités activées essentiellement par l'économie coloniale et par les besoins en hommes pour alimenter les chantiers des grands

¹ On ne prétend pas avoir été exhaustif dans cette utilisation, notre choix a été porté sur les études qui privilégient la dimension spatiale ou qui ont pour objet l'émigration des marocains vers l'Espagne. (voir bibliographie).

² Notamment les travaux menés, en collaboration avec M. Ait Hamza, dans le cadre du « Programme de développement rural intégré des zones forestières et périforestières » Haut Commissariat aux Eaux et Forêts, 2003.

³ Dans le cas de l'émigration algérienne vers la France A. Sayad parle des « trois âges de l'émigration », voir A. Sayad, « La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré », Ed. Seuil, Paris, 1999, p.54.

⁴ Le Maroc s'inscrivait dans une continuité territoriale avec les pays à l'Est et au Sud, la frontière vers le nord est marquée par la double limite naturelle et religieuse. Les territoires de la mobilité étaient alors activés à partir du sud et de l'est, et les mobilités marchandes étaient doublées d'une mobilité pastorale fondatrice de territoires des tribus, en particulier dans le Maroc central et dans les franges désertiques.

travaux (mine, bâtiment, travaux publics et industrie, etc.) et pour le soutien de l'administration et de l'armée coloniales.

L'instauration du régime colonial contribua à la naissance et à la stimulation du phénomène migratoire par 3 faits essentiels:

- la mise en place d'une armée composée des troupes coloniales dont les recrues sont issues des régions dominées,
- l'émergence d'une nouvelle économie composée des 3 secteurs de base, agriculture, mine et industrie,
- la déstructuration des fondements des économies locales, essentiellement agropastorales, et la prolétarianisation des masses rurales dans un contexte social marqué par les injustices économiques et la coercition sociale exercée par les détenteurs du pouvoir, administration coloniale et chefs locaux.

La configuration des flux migratoires s'adapta, dès le départ, au nouveau système territorial composé de 3 structures emboîtées: la structure des territoires tribaux, la structure des unités administratives coloniales et la structure des zones d'influence des nouveaux pôles économiques.

Cette configuration peut être déclinée à plusieurs niveaux territoriaux :

- au niveau de la répartition de l'espace migratoire entre 2 zones de protectorat, espagnol, au nord et dans l'extrême sud, français, dans le reste du pays ; en plus de la zone internationale de Tanger.

Dans ce contexte la direction des flux nord- sud et sud- nord étaient faiblement représentés. Les déplacements dans la zone espagnole étaient dirigés vers l'Algérie, située à l'Est, d'un côté, et vers Tétouan, Tanger, Ceuta et Melilla, situées à l'Ouest de l'autre.

La destination Algérie était aussi présente chez les marocains issus de la zone française, et originaires surtout de l'Orient et du Sud-Est du pays. Plus de 80000 marocains partaient travailler en Algérie, et étaient issus des régions suivantes: Région d'Oujda 35000, Territoire de Tanger 20.500, Territoire de Tafilalet 20000, Territoire de Ouarzazate 6500, Territoire des confins du Draa 3000.⁵

- Au niveau des territoires de chacun des deux protectorats. Dans le cas de la zone du protectorat français, l'émigration répondait à 2 situations distinctes :

Une première situation où l'émigration était causée par le recrutement dans l'armée et l'administration coloniale, et qui caractérisait les régions rurales d'une manière générale, mais surtout les montagnes pastorales du centre du pays (Plateau central, Moyen Atlas, Haut Atlas central et oriental).⁶

Une deuxième situation où des populations quittaient leurs lieux d'origine, à la recherche du travail, soit dans les centres de l'économie moderne du pays, soit en s'expatriant en Algérie ou en France⁷. Ces populations étaient issues surtout des régions soumises à de rudes contraintes

⁵ Capitaine Huot, "Utilisation des travailleurs saisonniers marocains dans l'Agriculture française" B.E.M., Vol, VI, n° 13, 1939, p. 76, cité par A. Belguendouz "Politique migratoire du Maroc, d'hier à l'horizon 2007", Salé 2006, p 41,

⁶ D'autres régions étaient aussi pourvoyeuses d'hommes pour les troupes de l'armée française, notamment les pays pré-rifains (Zones de Taza et Taounate)

⁷ l'Algérie, surtout l'Oranais qui était considérée comme une étape en direction de la France

naturelles et de surpeuplement (Sous, Piedmont subdésertique du Haut Atlas et de l'Anti Atlas), ou à des pressions sociales, compte tenu de la forte concentration de la propriété coloniale ou du renforcement du pouvoir des notables locaux (plaines et plateaux du Maroc atlantique, Sais, pays du Tadla et le Haouz).

Il est certain que les courants migratoires internes l'emportaient sur les courants externes, mais dans les 2 cas, c'étaient des déplacements temporaires et saisonniers, qui n'entraînaient pas de rupture totale avec les milieux d'origine

- Le niveau communautaire du territoire migratoire. L'une des caractéristiques de cette migration, c'était de s'inscrire dans des stratégies communautaires de tribus, de fractions de tribus ou de douars. R. Montagne dans son ouvrage sur la "Naissance du prolétariat marocain"⁸, a essayé de tracer les contours de cette émigration du travail en mettant en valeur les correspondances entre ethnie d'origine, métiers exercés et région de destination. Il parle ainsi d'une émigration tribale caractérisée par l'existence d'un rapport entre l'origine géographique des "communautés de migrants" et les métiers exercés. Dans le cas de la région du Sous, par exemple, les migrants ouvriers, sans aucune spécialisation, procédaient des zones de montagne de la confédération des Ida ou Tanan; alors que les migrants spécialisés dans le commerce étaient issus des tribus des Ida Ougnidif et Ammeln (région de Tafraout).

2.2-La consolidation des flux migratoires vers l'Europe communautaire durant la période postcoloniale.

La géographie migratoire marocaine est devenue, durant la deuxième moitié du 20^{ème}, de plus en plus nuancée, avec toutefois la permanence de certaines tendances lourdes. Car c'est une période qui a été marquée par une métamorphose du phénomène migratoire en continuelle adaptation avec les lois sur l'immigration, à chaque fois plus restrictives, imposées par les pays d'accueil.

2.2.1. Des premières années de l'indépendance à 1973

La structuration des territoires par la mobilité de la population, ébauchée durant la période coloniale, s'est confirmée, d'une manière encore plus nette, durant la première décennie après l'indépendance. Avec une nuance toutefois, car il y'a eu d'abord l'abolition de la frontière qui séparait les zones des deux protectorats, rendant la circulation des populations entre le Nord et le Sud du pays plus fluide, puis ensuite une mutation des courants migratoires vers l'étranger s'est produite. Dans le Rif on assista à l'extinction progressive des courants en direction de l'Algérie et la Tunisie, et l'apparition de nouvelles destinations européennes, en l'occurrence l'Allemagne et le Benelux, venues compléter celles déjà plus anciennes, France et Belgique, qui drainaient les flux procédant principalement du Sous et des autres régions du pays.

La tradition d'émigration "ethnalisée", mise en place sous le Protectorat, continuait à influencer la géographie migratoire. En effet les filières mises en route par les pionniers ont relativement, au moins dans un début, orientés ces directions. Aussi le rapport entre région

⁸ L'ouvrage est une synthèse générale des diverses monographies élaborées, par l'administration du protectorat, sur l'état des mouvements migratoires dans les tribus des régions d'Agadir, de Marrakech et de Casablanca, vers la fin de la décennie quarante. Voir R. Montagne, "Naissance du prolétariat marocain. Enquête collective 1948-1950", «Cahiers de l'Afrique et l'Asie», III, Ed. Peyronnet, Paris, 1951.

d'origine et certaines destinations ont-elles été consolidées par le recrutement des nouveaux candidats à l'émigration.

En 1966, D. Noin, se basant sur les résultats d'une enquête, menée en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur, rapporte le chiffre de 85000 travailleurs marocains à l'étranger, dont 63700 sont des ruraux (74,9%) et 21800 d'origine urbaine (25,1%). Les pays de la CEE représentaient la destination de 91,6% de l'effectif des travailleurs en situation migratoire vers l'Etranger (58400 sur 63800), contre seulement 1,1% (700 travailleurs) pour l'Espagne.⁹

La répartition régionale de ces effectif, au niveau du Maroc, faisait ressortir la persistance des grands foyers d'émigration rurale vers l'Europe, à savoir le Nord Est (Rif central et oriental, Basse Moulouya) avec 45% des travailleurs, le Sud- Ouest (plaines du Sous et montagnes du Haut et de l'Anti Atlas occidental) avec près de 40%, et les Oasis du versant sud du Haut Atlas et Figuig, avec 11%.¹⁰

Si jusqu'aux années 60 l'émigration vers l'Europe était surtout rurale et concernait des régions essentiellement répulsives pour cause de fragilité environnementale et de pression du peuplement, avec le début des années 70 s'amorça un nouveau profil socio économique et régional du phénomène d'émigration.

L'utilisation par J. Bonnet et R. Bossart¹¹ des informations statistiques sur l'origine des départs des travailleurs émigrés, pour quatre années successives, entre 1969 et 1972, leur a permis de faire un classement des régions pourvoyeuses de main d'œuvre pour l'étranger. Les foyers de l'émigration commençaient déjà à se généraliser à l'ensemble des régions du pays, avec toutefois la prédominance des flux issus des 2 foyers traditionnels, le Sud-Ouest et le Nord-Est, et l'émergence de la zone littorale commandée par les grandes agglomérations urbaines (Casablanca, Rabat et Kénitra), comme nouvelle région émettrice.

La répartition des 114.500 émigrés recensés se faisait comme suit¹²:

- le Nord-Est, provinces d'Oujda, Taza, Nador et Al Hoceima, avec 28% (32000 travailleurs),
- le Littoral atlantique, entre Casablanca et Kénitra, 20% (23000 travailleurs),
- le Sud- Ouest, 19% (22000 travailleurs),
- le Sais de Fés-Meknes et les bordures du Moyen Atlas et du Prérif, 14,5% (16600 travailleurs),
- le Nord- Ouest, 4,8% (5500 travailleurs),
- les Plaines atlantiques méridionales, Plaines et Plateaux intérieurs (Plateau des phosphates, Tadla) et le Moyen Atlas méridional, 6,6 % (7600 travailleurs).

Parallèlement au changement dans la répartition géographique des effectifs, il y'a eu une variation dans le profil démographique et socioéconomique des migrants. Ces derniers étaient surtout de sexe masculin, d'origine rurale et urbaine, appartenant à différentes classes d'âge (jeunes et adultes, pères de famille et célibataires), et avaient des statuts sociaux très hétérogènes.

⁹ D. Noin ' La population rurale du Maroc', PUF, Paris, 1970.

¹⁰ Ce qui lui permet de dire « Par contraste, les pays pastoraux du centre et les vastes pays atlantiques qui s'étendent du Rif à l'Atlas paraissent ignorer l'émigration temporaire vers l'étranger.»;D. Noin, op. cité. p.215

¹¹ J. Bonnet et R. Bossard, Aspect de l'Emigartion marocaine vers l'Europe. Revue de Géographie du Maroc, n°23-24, 1973 .

¹²J. Bonnet et R. Bossard, op. cité, p. 13.

La reproduction du phénomène se faisait, surtout, par le biais des contrats anonymes proposés par les instances responsables de l'immigration des pays d'Europe, Allemagne, Belgique, France, et dont la demande de main d'œuvre était dirigée vers différentes régions du pays, en fonction de la spécificité du secteur économique considéré et de la région de destination. Ces demandes privilégiaient les régions traditionnelles de l'émigration vers l'Europe (Sous, montagnes de l'Atlas, Oasis du sud.), pour des considérations de réputation des populations pour le travail dans certains secteurs de l'économie, comme l'agriculture, les forêts, les mines, le bâtiment et l'industrie métallurgique.¹³

Cet état de la situation, observé à la veille du changement survenu dans le comportement des pays d'accueil, avec la crise pétrolière de 1973, permet de constater que le phénomène migratoire n'était déjà plus déterminé seulement par des conditions de sévérité de la vie et d'indigence matérielle, qui en faisait une solution de survie exclusive aux populations rurales. Le phénomène commençait à prendre une ampleur urbaine et à s'inscrire dans l'aspiration à un modèle de vie que le pays est incapable d'offrir. La recherche d'un avenir, en situation migratoire, était aussi perçue comme la seule voie possible pour la promotion sociale et l'appropriation des signes de richesse comme la voiture et le logement. Or la fermeture progressive des frontières a rendu ce projet de vie difficile à réaliser, et a donné naissance à des pratiques migratoires inédites, soit légales (regroupement familial, séjour pour étude, tourisme, contrat de travail, etc.), soit clandestines.

2.2.2. L'émigration à l'heure du regroupement familial et de la clandestinité

A partir du début de la décennie 70, l'Europe est rentrée dans une période de récession engendrée par la crise pétrolière de 1973. Aux motifs économiques s'ajoutaient des arguments politiques pour justifier la mise en place, par les Etats européens, de politiques visant à restreindre les flux d'immigration procédant notamment du Maghreb.

Or la situation socioéconomique du Maroc n'était pas en mesure de favoriser une baisse des départs. Le contexte des 2 dernières décennies du 20^{ème} siècle étaient en effet marqué par :

- le désengagement de l'Etat et l'application des mesures anti sociales imposées par le plan d'ajustement structurel (PAS) et par la récursivité des années de sécheresse,
- une population en croissance continue, car malgré l'initiation d'un ralentissement relatif, marquant l'entrée du Maroc dans une phase de transition démographique, les taux d'accroissement enregistrés se sont maintenus dans une fourchette de 2,6 en 1982, 2,1 en 1994 et de 1,4 en 2004; et la proportion des urbains dans la population totale est passée de 42,8% en 1982 à 51,4% en 1994 pour arriver au niveau de 55,1% en 2004.
- Une économie essoufflée, peu créatrice d'emplois, encore dominée par le secteur agricole.

Parallèlement, on assista à une amplification du chômage surtout dans le milieu des jeunes ayant un passé scolaire. L'horizon européen est ainsi resté ouvert pour des milliers de personnes issues de différentes régions et appartenant à différents milieux sociaux.

¹³ Le recrutement de la main-d'œuvre marocaine se faisait selon deux types de contrats : des contrats nominatifs, lorsque l'employeur indiquait le nom du travailleur qu'il souhaite embaucher, et des contrats anonymes lorsque seuls lui sont précisés le nombre d'ouvriers et la qualification requise. Dans ce cas de figure, l'Etat se limitait, dans son intervention, à un rôle d'intermédiaire et de coordinateur.

Il est certain qu'un ralentissement allait être noté durant cette période, mais l'effectif des marocains qui vont émigrer ne s'était pas réduit pour autant. Entre 1975 et 1990, le nombre des marocains à l'étranger est passé de 387000 à 1.196.000 personnes, soit une progression de 21%. Cette progression est due généralement aux regroupements familiaux, devenus la voie principale pour émigrer en décrochant un visas long séjour, à l'émigration saisonnière, à l'émigration estudiantine et enfin à l'émigration clandestine. En plus, bien sûr, de l'émergence de nouvelles destinations vers des pays moins rigoureux dans le contrôle des flux, en l'occurrence l'Italie, l'Espagne et les pays du Golf. En 1992, sur 1.640.520 marocains résidents à l'étranger, 1.343.000 le sont dans un pays de la communauté européenne, soit 81%, contre 297520 pour l'ensemble des autres pays (pays européens non communautaires, Amérique du Nord, Maghreb et autres pays arabes..).

Cette évolution dans les rapports à l'émigration internationale, de part et d'autres de la méditerranée, allait avoir des conséquences sur la géographie des flux migratoires, non seulement au niveau des espaces d'accueil, mais également au niveau des pays émetteurs.

C'est ce bouleversement que nous allons aborder à partir de l'exemple espagnol.

3. L' Emigration vers l'Espagne

3.1. Une destination traditionnelle

C'est à partir du milieu de la décennie 80 que l'Espagne est devenue une destination qui commença à marquer le phénomène migratoire marocain. Elle constitua une alternative favorable au bouclage des frontières des pays traditionnels d'immigration. Sa législation sur les entrées et sorties des personnes était moins rigoureuse et l'état manquait d'expérience en matière de politique de régulation des flux migratoires. Aussi le renouveau économique, durant la période 1986-1992, matérialisé par l'adhésion à la communauté européenne et le lancement des grands travaux d'infrastructure, avait rendu le pays très attractif¹⁴.

Jusqu'à la fin des années 60, le nombre des départs vers l'Espagne était réduit et concernaient, pour des raisons historiques et de proximité géographique, les régions du nord ou de l'extrême sud du Maroc en particulier.

Bernabé López García fait, à ce propos, la distinction entre 3 phases d'émigration¹⁵ :

-une 1^{ère} phase post coloniale, limitée à la période entre 1956 et 1974, avait un caractère urbain et a concerné les familles juives des principales villes du nord et de la cote atlantique (Tanger, Tétouan, Larache, Ksar el Kébir, Casablanca, Rabat, El Jadida et Essaouira). Ces derniers s'installèrent surtout à Madrid et à Barcelone.

-La deuxième phase, après 1973, a concerné 2 catégories d'émigrés. Celle des irréguliers, qui choisirent de s'installer en Espagne après s'être vu interdire le passage en France, et celle des ouvriers agricoles, qui comblèrent, comme en Catalogne, les vides engendrés par une émigration interne intense des espagnols.

-la 3^{ème} phase coïncide avec l'intégration de l'Espagne à la CEE et la recherche de l'Espagne, à travers la promulgation de « la ley de extranjería », d'harmoniser ses lois migratoires avec la législation européenne. Durant toute la période postérieure à 1985 le nombre de marocains en

¹⁴ C'est aussi une période marquée par la célébration d'importantes manifestations de niveau mondial comme les jeux olympiques de Barcelone ou l'exposition universelle de Séville.

¹⁵ B. López García, RGM n° 1-2, 1993, p. 29

Espagne va considérablement augmenter, et les régularisations successives vont permettre la stimulation d'une émigration irrégulière qui dorénavant constituera le trait saillant du phénomène migratoire en Espagne.

3.2. De certaines caractéristiques démo géographiques des marocains en Espagne

L'émigration marocaine vers l'Espagne possède des caractéristiques assez particulières qui l'opposent aux destinations européennes traditionnelles.

- L'évolution rapide des effectifs

C'est une émigration qui s'est développée de manière fulgurante en un laps de temps très court, et qui s'est constituée essentiellement sur la base d'arrivées illégales sur le territoire espagnol. En effet, l'accroissement rapide du nombre des marocains présents en Espagne dans les statistiques officielles ne commençait à être noté qu'après les 2 premières régularisations de 1986 et 1992. Ce qui laisse entendre que, dans leur grande majorité, ces marocains ont rejoint l'Espagne de manière irrégulière. Leur nombre est passé de 5817 personnes en 1985 à 11596 en 1987 et 61603 en 1993, pour atteindre 170517 personnes en 2000, dont 89,15% (152.031 personnes) ont obtenu leur permis de séjour après régularisation.

- Les rentrées se sont déroulées de différentes façons.

Certains sont rentrés régulièrement avant 1991 (date d'instauration des visas) mais, n'ayant pas de permis de résidence, ils évolueront vers un statut de sans papiers, d'autres sont rentrés, en vertu des contingents arrivés avec leurs papiers en règle, ou dans le cadre des regroupement familiaux. Mais une majorité est composée par des illégaux établis dans les localités où est possible d'avoir un travail temporaire.

- Une répartition géographique qui continue à être polarisée par les régions méditerranéennes et Madrid. En 2004, sur 19 régions, 4 seulement dépassaient le taux de 9% du total et concentraient 70,8% des marocains : La Catalogne (34,1%), Madrid (13,9%), Andalousie (13,5%), Murcie (9,3%).¹⁶ Mais si l'orientation vers des provinces de destination traditionnelle semble persisté, des variations sont notées au niveau de ces même provinces ou au sein de la même province. La mobilité demeure limitée à un espace constitué de bassins d'emploi qui offrent des possibilités de travail temporaire dans des secteurs comme l'agriculture, le tourisme et le bâtiment. Mais la répartition géographique des marocains, dans un premier temps, très ponctuelle et limitée à quelques provinces, s'est étalée, par la suite, en "tache d'huile", pour concerner, d'une part, des espaces continus, avec des densités allant jusqu'à 100 marocains par municipale, dans Madrid capitale ou sur le Littoral méditerranéenne, entre Gérone et Huelva, et, de l'autre, des noyaux où la concentration des marocains se fait noter dans les municipales de la Rioja, Navarre, Catalogne, Aragon, Castilla-la Mancha et Estrémadure.¹⁷

¹⁶G. Aubarell y X. Aragarall, "Migraciones y desarrollo. Estudios des dos casos particulares: Ecuador y Marruecos", CECOD (Centro de Estudios de Cooperación al Desarrollo". Document en ligne, p7

¹⁷B. López García "La evolución de la inmigración marroquí en España (1991 2003)", Atlas de la inmigración marroquí en España, B. López García et M. Berriane (dir.) 2004 .Taller de Estudios Internacionales Mediterráneos, Madrid, p.218.

- **Une structure démographique composite.** A son initiation, l'émigration des marocains vers l'Espagne était surtout masculine. Le caractère rural et traditionnel des régions d'origine des premiers migrants ne permettait pas aux femmes de voyager seules ou même de quitter leur douar (surtout dans le Rif central et oriental). C'est pourquoi, et même à travers le regroupement familial, le taux de féminité est resté longtemps très faible. Mais la féminisation d'une grande proportion de la communauté marocaine en Espagne, constatée récemment, trouve son explication dans les changements du rapport à la femme survenus aussi bien au niveau du pays d'accueil qu'à celui du pays d'origine. Au niveau du Maroc cette progression est en rapport avec l'extension de l'émigration vers l'Espagne aux villes et à certaines régions permissives quant à la mobilité de la femme et à son autonomie. Dans un contexte de crise, la femme a aussi rejoint le monde du travail et devenue responsable, à l'égard de la famille, au même titre que l'homme, en ville comme à la campagne. Au niveau des pays d'accueil, les mutations du marché de l'emploi dans le secteur des services, ou même agricole, permirent à la femme de se dégager de la tutelle de l'homme et de chercher du travail en situation migratoire.
- **Une émigration de jeunes en âge de travailler.** En 2004, 75% des marocains résidents en Espagne avaient entre 15 et 64 ans. C'est une population en majorité active occupée qui, en 2000, représentait 86,4% du total, dont les $\frac{3}{4}$ travaillaient dans les secteurs de l'agriculture et des services.

4. Les nouvelles configurations géographiques au Maroc de l'émigration vers l'Espagne.

L'une des conséquences géographiques de l'évolution récente de l'émigration vers l'Espagne, c'est d'avoir entraîné d'importants changements dans l'organisation de l'espace migratoire, et permis la mise en place de lieux de la clandestinité organisés en réseaux.

4.1- Les régions émettrices

L'espace migratoire marocain s'est constitué, à l'origine, autour des 2 grandes régions émettrices, le Nord et le Sud-Ouest, en relation avec l'émigration organisée vers des pays comme la France, le Benelux et l'Allemagne. Or à partir des années 80 de nouvelles régions émettrices sont apparues. C'est le cas notamment de la plaine du Tadla et des plateaux des phosphates, dans un triangle formé par Béni Mellal-Khouribga et Fquih ben Saleh, en rapport avec l'émigration vers l'Italie.

La situation originale de l'Espagne réside dans le fait que l'on est en face d'une plus grande dispersion des régions de provenance des émigrés. C'est du moins ce qui transparaît des travaux les plus exhaustifs et les plus récents¹⁸.

Les cartes établies, d'après les statistiques fournies par les consulats du Maroc en Espagne, et présentées par l' "Atlas de la inmigración marroquí en España", permettent d'appréhender la dimension spatiale au Maroc de cette émigration.

En effets les auteurs ont adopté une partition du territoire marocain en 7 régions migratoires. Chacune de ces région intègre plusieurs Régions institutionnelles, à l'exception de la région migratoire Jbla qui ne dépasse pas, dans son extension, la Région Tanger-Tétouan.

¹⁸ B. López García et M. Berriane (dir.) "Atlas de la inmigración marroquí en España", 2004 .Taller de Estudios Internacionales Mediterráneos, Madrid

B. López García (dir.) "Desarrollo y pervivencia de las redes de origen en la inmigración marroquí en España. Hacia la actualización del "Atlas de la inmigración magrebí en España" ", Taller de Estudios Internacionales, Universidad Autónoma de Madrid.

Tableau 1 : Répartition par régions émettrices des émigrés marocains en Espagne

Région d'émigration	Régions institutionnelles	Poids démographique 1994		Effectif émigrés en Espagne (2000)		
		effectif (1)	%	effectif (2)	%	%(2/1)
Jebala	Tánger-Tetouan	2.031.559	7,8	47688	26,9	2,3
Rif Oriental	Oriental -Taza -Al Hoceima- Taounat	3482049	13,4	67381	38,1	1,9
Atlantique et plaines intérieures	Gharb Cherarda Bni-Hsen, Rabat-Salé-Zemmour-Zaer, Grand Casablanca, Chaouia-Ouardigha, Doukkala-Abda, Marrakech-Tensift Al Haouz, Tadla-Azilal	14.082.667	54,0	50141	28,4	0,3
Sais-Moyen Atlas-Tafilalet	Fes -Boulemane , Meknes-Tafilalet	3223677	12,4	6727	3,8	0,2
Sous-Oasis du Draa	Sous Massa-Draa	2633357	10,1	2745	1,6	0,1
Sahara du Sud	Guelmim-Es-semara, Laayoun-Boujdour, Ouad edahab -Laguira	597916	2,3	2027	1,2	0,3
Total Maroc		26.023.536	100	176.709	100	0,6

Source : Atlas 2004

En reprenant les données sur les effectifs par région des émigrés marocains en Espagne, datées de l'an 2000, et en les rapportant à l'effectif total de la population recensée dans chaque région en 1994, on remarque le poids représenté par 3 régions principales : les Jebala, l'Oriental et les Plaines et Plateaux atlantiques.

Pour les Jbala et l'Oriental, cette importance relève de la profondeur historique de cette émigration. Mais, dans le cas de l'Oriental, une nuance est à faire entre, d'un côté, les provinces de Nador et d'Al Hoceima qui concentrent 56,9% de ces flux, et de l'autre, les provinces récemment intégrées à ce genre d'émigration et qui enregistrent des effectifs également importants, comme Jerada (ville minière) et Taourirt (plaque tournante de la contrebande), situées dans une grande région pastorale en mutation.

Pour les plaines et plateaux du Maroc atlantique et moyen, le fort taux pourrait être rapporté au poids démographique et à l'importance des villes devenues une étape dans l'itinéraire des candidats à l'émigration. Elles sont à la fois une destination pour les flux d'émigration interne, et, comme dans le cas des villes du Tadla et du plateau des phosphates, des lieux où il est possible de rentrer en contact avec les filières de l'émigration clandestine. Les provinces de Béni Mellal et Khouribga concentrent, à elles seules, 29,3%, alors que le grand Casablanca se maintient à 26,8%.

Dans la région composée par les Régions Fés-Boulemane et Meknes-Tafilalet, les départs à partir des villes de Meknes et Fés semblent en constituer la caractéristique, 56,8 % des émigrés de la région sont localisés dans les préfectures de Fés-Médina et Meknes-Ismailia. Les zones de montagnes, Moyen Atlas et Haut Atlas oriental, sont, par contre, inégalement touchées. Les 2 provinces de Khénifra, située dans une zone de transition vers le Tadla, et Errachidia, située dans l'extrême sud de la région, concentrent 27,7% des départs.

Le Maroc saharien et le Sous sont à peine représentés, 1,2% pour les provinces de Guelmim–Es-semara, Laayoun-Boujdour et de Ouad edahab –Laguira ; et 1,6% pour Sous Massa-Draa.

4.2. Emigration clandestine et variabilité des rapports au territoire

L'émigration vers l'Espagne a été alimentée, essentiellement, par les flux des clandestins. L'émigration clandestine est en fait une manière de détourner les restrictions imposées à la migration légale. C'est une émigration qui concerne aussi bien les hommes que les femmes et les enfants mineurs. Par ailleurs elle a contribué à intégrer le Maroc dans les réseaux migratoire clandestins à l'échelle internationale. Le Maroc est devenu, en effet, un pays de transit, voire d'installation, pour des candidats originaires des pays de l'Afrique subsaharienne et même de l'Asie (Inde, Pakistan, Bangladesh).

A travers la géographie marocaine, des territoires migratoires invisibles sont construits aux marges des espaces des villes et dans les campagnes d'un certain nombre de régions. Ce sont des territoires qui dans un début étaient organisés par des passeurs et qui, au fur et à mesure de l'extension du phénomène et de son enracinement, sont devenus autoproduits par les communautés de clandestins qui les investissent de leurs valeurs culturelles et religieuses.

Ces territoires sont organisés en réseaux et maillés par des points nodaux que relie des voies de communication, à chaque fois nouvelles, que les clandestins empruntent aux cours de leur périple.

4.2.1. Les clandestins marocains à partir d'une étude sur les sociétés pastorales du Maroc central.

Pour reproduire les jalons des itinéraires des émigrés clandestins les indications systématiques font défaut. Il y'a les itinéraires racontés par des personnes, à l'occasion d'une recherche, ou les informations recueillies dans les journaux, mais généralement les données sont disparates et ne permettent pas une approche quantifiée du phénomène. Dans le cas qui nous intéresse ici, nous avons repris les éléments d'une enquête effectuée en 2003, dans le cadre d'une étude sur les forêts des régions d'Oulmes, Tounfit, Béni Mellal et Ouaouizaght, et qui comprenait un volet sur l'émigration des jeunes. Les résultats des enquêtes font état de la généralisation de l'émigration vers l'Espagne aux contrées les plus reculées de la géographie marocaine.

- Des massifs forestiers. Les 4 massifs font partie des régions montagneuses du Maroc central, Plateau central (cercle d'Oulmes), Haut Atlas Oriental (Caidat de Tounfit), Atlas de Béni Mellal (Caidat de Taguezirt et Caidat de Tagueleft). Ils sont caractérisés par une économie agro pastorale en situation difficile et qui continue à dépendre de la surexploitation des ressources naturelles, notamment forestières. Pour une population en mal de moyens, les revenus des exploitations agropastorales ne sont plus en mesure de répondre aux besoins vitaux

des familles. Les possibilités de trouver un travail rémunéré sur place sont rares et l'émigration semble constituer une issue à la crise.

- L'émigration un phénomène qui s'enracine et qui s'inscrit dans une stratégie de la famille. Pour les plus jeunes, la tentative d'échapper à cette réalité s'inscrit dans un projet migratoire en instance d'exécution. En effet, l'émigration touche une large proportion de jeunes dans les différents douars, soit 43,8%, avec des variations allant de 76% pour les douars d'Oulmes, à 28,5% pour ceux d'Azilal, en passant par 62% à Béni Mellal et 38,5% à Tounfit.

Tableau 2 : L'émigration des jeunes dans les montagnes du Maroc central

région	nombre total des foyers (ensemble des douars)	jeunes		destination	
		effectif	émigrés	régions du pays	étranger
Oulmes	1028	355	271 76%	Tánger, Tetouan Añadir, Berkane Nador, Kétama	Espagne, Italie France
Tounfit		1600	615 38,5%	Tetouan, Nador Kétama, Agadir Casa, Béni Mellal Errachidia	Espagne, France
BénMellal		1098	688 62%	Tétouan, Nador Kétama, Agadir Casa, Dakhla, Laayoun	Espagne, Italie France
Azilal	1241	1540	440 28,5	Nador, Agadir Dakhla, Béni Mellal	Espagne, Italie

Source : enquête personnelle, fev-mars 2003

L'émigration vers l'étranger est inégalement représentée dans les différents douars. Le but, pour les jeunes enquêtés, à travers une émigration interne, c'est de se rapprocher des zones d'où il serait possible d'effectuer la traversée vers l'Europe.

A la question de fournir un classement par ordre d'importance des pays de destination, les enquêtés citent l'Espagne, l'Italie puis la France. A un niveau plus régional, des noms de villes sont donnés mais sans grande précision, sauf pour les plus célèbres comme Barcelone, Madrid, Murcie, Alicante, dans le cas de l'Espagne

Aussi dans certains douars, la prédominance d'une seule destination permet-elle de donner un chiffre qui en reflète l'importance. C'est le cas à Hansala, douar enclavé de la commune de Tguezirte dans la province de Béni Mellal, où sur 98 jeunes, en situation migratoire, 31 sont partis clandestinement en Espagne, soit 31,6% ; et au douar Lkhorbat (commune de Tanougha) où la presque totalité des 46 émigrés, sur 246 qui ont quitté le douar, résident en Espagne.

Le projet migratoire est souvent adopté par la famille qui le finance à partir de la trésorerie de l'exploitation. Dans la stratégie familiale, la réussite d'un fils pourra éventuellement permettre

le départ des autres. C'est le cas dans une exploitation de la commune d'Iseksi (caïdat de Ouauizght), où la traversée clandestine vers l'Espagne du 1^{er} fils, candidat à l'émigration clandestine, n'a réussi qu'après la 3^{ème} tentative entre 2001 et 2003. Elle a coûté 195.000 dh au chef d'exploitation, mais le fils a pu se débrouiller, une fois sa situation régularisée en Espagne, le passage de ces 2 frères.

- **Un cheminement aux itinéraires multiples.** L'émigration vers l'étranger s'inscrit dans la perspective d'une grande majorité de ceux qui partent travailler hors du douar et chercheraient à le faire d'une manière clandestine.

Les itinéraires suivis sont presque tous réguliers dans les 4 zones. Ils font ressortir un ensemble de régions réceptrices de l'émigration intérieure, et qui constituent aussi des voies de sortie, ou des lieux de prise de contact avec les réseaux de passeurs. C'est la cas de Tanger et Tétouan dans le Nord-Ouest, de Nador et Berkane dans l'Oriental, de Kétama dans la Rif central, d'Agadir Laayoune et Dakhla dans le Sud saharien, et de Béni Mellal et Khouribga dans le Tadla et les Plateaux des phosphates.

4.2.2. L'émigré clandestin et le territoire

le rapport de l'émigré clandestin aux territoires (de vie, de circulation et de vacances) n'est pas figé, et la variabilité de ce rapport peut être déclinée dans les 3 phases de l'itinéraire au cours desquelles le statut social du migrant change.

- La phase de l'initiation du processus (au niveau du Maroc) se fait dans l'irrégularité, ce qui donne des territoires circulatoires éphémères difficilement identifiables
- La phase d'installation en Espagne est souvent caractérisée par la marginalité et l'errance dans des territoires structurés par les espaces de travail saisonnier à la campagne et en ville. La régularisation est hypothétique, et sa réalisation ne permet pas à l'émigré de facilement sortir des lieux que lui impose sa condition de vie et de dépasser sa marginalité sociale et spatiale.
- La phase du retour, après une longue absence, est marquée par un changement de statut qui donne à l'émigré une nouvelle posture au sein de son groupe familial et vis-à-vis de la société locale et des espaces qu'il fréquente. Il va rechercher à reconquérir son territoire d'origine, qu'il a quitté sous la contrainte, en se faisant remarquer, dans la ville ou le centre le plus proche du douar, et en montrant sa réussite sociale, qui n'est pas toujours réelle, à travers les signes ostentatoires de la voiture et des autres gadgets qu'il ramène. Parfois cette reconquête du territoire se fait à travers des actions plus utiles, soit par des investissements privés dans le cadre de l'exploitation familiale, soit par l'implication dans la gestion du local, à travers la participation aux élections communales ou en tant qu'acteurs associatifs. Mais c'est là un aspect de la mutation des rapports de l'émigré au territoire encore faiblement représenté, voire même inexistant, dans la majorité des contrées étudiées.

5. Conclusion

L'émigration vers l'étranger est à l'origine d'une structuration de l'espace en régions différenciées en fonction de l'effectif des émigrés et de la tendance à la spécialisation dans une destination. Dans cette structuration l'état a joué un rôle non négligeable dans la mesure où il intervenait dans la gestion administrative des flux migratoires.

Il est certain que, depuis son initiation, ce phénomène a été intimement lié au sous développement et à la déstructuration des fondements économiques et sociaux des communautés paysannes. C'est pourquoi l'émigration vers l'étranger avait un caractère surtout

rural et s'est concentrée dans le Rif et le Sous, deux régions caractérisées, dans le Maroc traditionnel, par leur position marginale et leur indigence en ressources agricoles et pastorales. Le phénomène s'est propagé par la suite vers d'autres régions tout en s'urbanisant.

Actuellement, l'émigration continue à être suscitée par des raisons économiques, mais on ne saurait la soustraire aux autres raisons qui ont un rapport avec l'ouverture sur le monde et le besoin ressenti par les personnes de transgresser les limites imposées par les états.

Cette évolution, corollaire d'une mutation vécue par la société, est activée par la mondialisation de l'économie et inscrite dans un espace traversé par des flux structurés en réseaux qui transgressent les limites des territoires hérités et auxquels s'intègrent les flux migratoires, qu'ils soient légaux ou clandestins.

Bibliographie

- Aderghal M. 1993. "Le Massif d'Oulmes et ses bordures : évolution agraire et organisation de l'espace dans le pays Zaïan – Zemmour (Maroc du Nord Ouest)". Thèse de Doctorat en Géographie, Univ. Montpellier III, 799p.
- Aderghal M, 2004 ; "La montagne marocaine : les représentations d'un espace marginal". In. « Pour une nouvelle perception des montagnes marocaines », Rabat, pp. 35-44 Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, Série Colloques et Séminaires, n° 119.
- Ait Hamza, M., Busacker, D. et Aderghal, M. (2003), Evaluation sociale et identification des groupes cibles. Programme de développement rural intégré des zones forestières et péristre forestières. HCEFLCD (rapport inédit) 123 pp. plus annexes.
- Alami Mchichi, H. (2000), Migration clandestine et logiques étatiques. In. "La migration clandestine. Enjeux et perspectives". Pub. de l'AMERM avec le concours de la fondation Hassan II pour les Marocains Résidents à l'Etranger, Rabat, PP. 46-57.
- Aubarell, G. y Xavier Aragarall, "Migraciones y desarrollo. Estudios des dos casos particulares: Ecuador y Marruecos ", Centro de Estudios de Cooperación al Desarrollo" CECOD. Espagne.(Document en ligne)
- Belguendouz, A. (2006), Politique migratoire du Maroc, d'hier à l'horizon 2007. Imprimerie Béni Snassen, Salé, 608 pp.
- Berriane, M. et Popp Herbert (éd.), (1999), "Migrations internationales entre le Maghreb et l'Europe. Les effets sur les pays de destination et les pays d'origine". Pub. de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines, Rabat, Série: Colloques et Séminaires n° 75, 268 pp.
- Bonnet, J. et Bossard, R. (1973), "Aspect de l'émigration marocaine vers l'Europe". Revue de Géographie du Maroc, n° 23-24, Rabat, pp.5-50.
- Cabello, E. (2000), "Marginalité et illégalité : cas du bidonville de Boadilla del monte à

- Madrid'', In. « La migration clandestine. Enjeux et perspectives ». Pub. de l'AMERM avec le concours de la fondation Hassan II pour les Marocains Résidents à l'Etranger, Rabat pp.163-166.
- Candela, J.L.R.,(2000), "Las políticas migratorias de los países de acogida como responsables de la migración clandestina'', In. « La migration clandestine. Enjeux et perspectives ». Pub. de l'AMERM avec le concours de la fondation Hassan II pour les Marocains Résidents à l'Etranger, Rabat, pp.97-111.
- Lacomba, J. (2004), Migraciones y desarrollo en Marruecos, éd. Catarata y Universidad Complutense (UCM) Madrid, 283 pp.
- López García, B. (1993), "España y la inmigración magrebí: de país de transito a país de Destino''. In. Les retombées de l'émigration internationale sur les régions de départ'', RGM, volume 15, n°1 et 2, pp.23-47. Lopez, RGM n° 1-2, 1993, p. 29-47
- López García, B. et Mohamed Berriane. (dir.) (2004), "Atlas de la inmigración marroquí en España'', Taller de Estudios Internacionales Mediterráneos, Madrid, 527 pp.
- López García, B. (dir.) "Desarrollo y pervivencia de las redes de origen en la inmigración marroquí en España. Hacia la actualización del "Atlas de la inmigración magrebí en España" ", Taller de Estudios Internacionales, Universidad Autónoma de Madrid, 256pp.
- Montagne, R. (1951), "Naissance du prolétariat marocain. Enquête collective 1948-1950'', « Cahiers de l'Afrique et l'Asie », III, Ed. Peyronnet, Paris, 291 pp. plus annexes.
- Noin, D. La population rurale du Maroc, PUF, Paris, 2 tomes 279 et 342 pp.
- Perez V.G. (2000), L'immigration irrégulière des africains en Espagne, bilan et perspectives. In. "La migration clandestine. Enjeux et perspectives. Pub. de l'AMERM avec le concours de la fondation Hassan II pour les Marocains Résidents à l'Etranger, Rabat, pp.167-178.
- Sayad, A. (1999), "La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré''. Ed., Seuil, Paris. 1999 .439 p.

Résumé

L'émigration vers l'Espagne implique l'ensemble du territoire national marocain et met en avant aussi bien des régions agropastorales traditionnelles que des régions intégrées aux circuits de l'économie moderne. L'Espagne s'inscrit dans les stratégies d'émigration des familles rurales et urbaines, issues de toutes les catégories sociales, et suscite le déclenchement de processus migratoires qui prennent plusieurs formes. C'est une émigration, légales et illégales, qui fait appel à de nouveaux procédés, et qui est à l'origine de nouveaux itinéraires migratoires. Ces derniers commencent souvent par une mobilité à l'intérieur du pays, en direction de certaines régions qui constituent une première étape, avant d'atteindre les lieux de passage vers l'Europe.

Selon les différentes phases du processus migratoire, du départ, dans la légalité ou dans la clandestinité, au retour triomphal dans le pays d'origine, avec un statut de résident régulier en Espagne, le migrant tisse des rapports particuliers avec le territoire.

Dans cet article nous allons essayer de tracer les contours des espaces mis en relation par ces nouveaux flux et voir dans quelle mesure l'émigration vers l'Espagne a engendré une nouvelle configuration de la géographie migratoire marocaine.